

COMMUNIQUÉ No. 6

SUTTON, les citoyens judiciarisent leur action

Sutton, le 24 août 2015 - Sutton constitue un patrimoine et un capital naturel d'une valeur inestimable pour le Québec. Un patrimoine sur lequel ses citoyens se sont toujours donnés la mission de veiller. Devant l'indifférence du Conseil municipal de Sutton face à l'opinion publique, le groupe de citoyens qui se mobilisent depuis plusieurs mois afin que la démocratie municipale soit respectée dans le processus que la Ville a mis en place afin de remplacer les règlements de zonage et de lotissement s'organise afin de passer à une autre étape.

Le **Regroupement pour un développement durable à Sutton** a pris forme récemment. La mission à moyen et long terme de ce Regroupement vise à protéger la beauté des paysages exceptionnels qui sont la richesse première de Sutton, tout en assurant un développement économique réfléchi, structuré et durable. À plus court terme, et pour mettre fin aux tractations douteuses de l'administration Dandenault, des procédures judiciaires ont été entamées devant la Cour Supérieure du Québec. Une requête en jugement déclaratoire, en cassation et en nullité ainsi qu'une requête en injonction interlocutoire ont été déposées.

Le Regroupement souhaite que ces procédures judiciaires soient appuyées par le plus grand nombre de citoyens. Pour ce faire il lance une campagne de souscription par la vente de cartes de soutien au prix de 5 \$ et il sollicite aussi des dons. Tous les montants recueillis serviront à diffuser l'information à tous les contribuables de Sutton et de la région, qu'ils soient résidents, de souche ou permanents, *weekenders* ou propriétaires demeurant à l'extérieur du territoire ainsi qu'à acquitter d'éventuels frais juridiques.

Comme le mentionnait un des demandeurs au nom du Regroupement, Robert Benoit, " le Regroupement est en quête d'appui moral et financier dans le but de mettre un terme au manque de respect du Conseil à l'égard des revendications d'honnêtes citoyens". Il ajoute: " À Sutton nous ne voulons pas un développement tous azimuts mais un développement économique réfléchi, structuré et durable. Puisque le conseil municipal refuse toujours d'entendre raison, nous n'avons malheureusement pas d'autre choix que d'en appeler aux tribunaux pour mettre fin au processus abusif mis en branle par la Ville."

Les chèques pour les cartes de soutien et les dons doivent être fait à l'ordre du RDDS et adressés à :

...plus

**Regroupement pour un développement durable à Sutton,
à l'attention de madame Diane Duchesne,
Case postale 2111, Sutton, Qc, J0E 2K0**

De l'information additionnelle est disponible pour tous à : www.regrounementsutton.org.

- 30 -

Pour information : Dominique Parent 450.538.6441 ou
c. 514.738.5106 domi.parent@icloud.com

Diane Duchesne 450.538.0461
mme.duchesne@gmail.com